



Saisie sur compte bancaire

Par **valou38**, le **28/04/2014** à **10:22**

Bonjour,

Je fais l'objet d'une saisie sur salaire de la part d'un huissier Hors je conteste totalement cette affaire .

J'ai donc envoyé (comme notifié dans l'acte) une lettre au juge de l'exécution avec copie a l'huissier (qui me l'a envoyée) contestant cette saisie . Ce courrier m'a était retourné par le tribunal en me demandant de transmettre cette demande par le biais d'un avocat ou d'un huissier, je suis dans l'impossibilité de me payer un professionnel car déjà très endettée . Aussi qu'elle autre solution ai je ? afin de contester cette saisie d'autant que cette procédure est très injuste et vise simplement la spoliation car nous ne sommes pas en mesure de nous défendre .

merci de votre aide et de votre solution

Par **louison123**, le **28/04/2014** à **11:13**

La saisie fait suite à une décision de justice, qu'est ce que vous contestez ?
Pour le JEX, il faut procéder par voie d'assignation, seul moyen de contester.

Par **valou38**, le **28/04/2014** à **11:23**

cela veut dire quoi par voie d'assignation ?
Je conteste le montant demandé

Par **youris**, le **28/04/2014** à **20:32**

bsr,
aviez-vous contester la décision du tribunal vous condamnant à payer ?
cdt

Par **valou38**, le **29/04/2014** à **08:35**

Non je n'ai pas contesté , mais cela ne me dit pas comment faire merci de votre réponse